ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais d'analyses

Question écrite n° 114562

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'absence de remboursement des analyses de sang pour les personnes atteintes d'hémochromatose. 180 000 Français sont touchés par cette maladie rare et les analyses nécessaires à un suivi médical efficace sont onéreuses. Il est surprenant que leur coût reste à la charge quasi unique du patient. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Richard Mallié
Circonscription : Bouches-du-Rhône (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 114562
Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13521